

Société Anonyme  
**ANDRÉ CITROËN**

Capital : 17 milliards 80 millions de francs

117 à 167, Quai de Javel

PARIS XV<sup>ème</sup>

MÉTHODES REPARATIONS

Paris, le 17 Juillet 1958

**NOTE TECHNIQUE**  
à MM. les CONCESSIONNAIRES

N° 695

**CONFIDENTIELLE**  
(Droits de reproduction réservés)

## **DS 19 - ID 19**

### **FIXATION DES RELAIS DE DIRECTION**

**Société Anonyme  
ANDRÉ CITROËN**

Capital : 17 milliards 80 millions de francs

117 à 167, Quai de Javel

PARIS XV<sup>ème</sup>

MÉTHODES REPARATIONS

**CONFIDENTIELLE**  
(Droits de reproduction réservés)

Paris, le 17 Juillet 1958

**NOTE TECHNIQUE**  
à MM. les CONCESSIONNAIRES

N° 695

## DS 19 - ID 19

### FIXATION DES RELAIS DE DIRECTION

Depuis le 1er Juin 1958, la fixation des relais de direction sur la caisse est modifiée (voir dessin joint fig. 2).

Le montage de l'axe de fixation est inversé : la tête de l'axe se trouve du côté du moteur et l'écrou de blocage du côté extérieur. L'axe est monté avec interposition d'une rondelle sous tête.

Les pièces suivantes sont modifiées :

- 1°) L'entretoise de blocage du relais soudé sur la caisse possède un évidement du côté moteur.
- 2°) L'axe de blocage du relais est allongé de 6 mm. Sa longueur est de 122 mm au lieu de 116 mm.

Sa surface sous tête est hémisphérique afin d'épouser la forme hémisphérique de la rondelle sous tête.

#### REPARATION -

##### 1°) Echange de l'axe :

L'axe de relais ancien modèle D. 443-88 (L = 116) peut-être remplacé par le nouvel axe DS. 443-88 (L = 122) à condition de monter en plus la rondelle DS. 443-71 sous tête.

##### 2°) Echange de la caisse ou de l'unit avant :

Si les entretoises de fixation du relais possèdent un évidement de diamètre 29,5 côté moteur, il faut monter le nouvel axe et sa rondelle, en respectant le montage indiqué fig.2.

**IMPORTANT** - La tête de l'axe et sa rondelle d'appui doivent toujours se trouver du côté de l'évidement de l'entretoise.

Copie de la présente note est adressée à MM. les Agents et Postiers.

FIG. I - ANCIEN MONTAGE

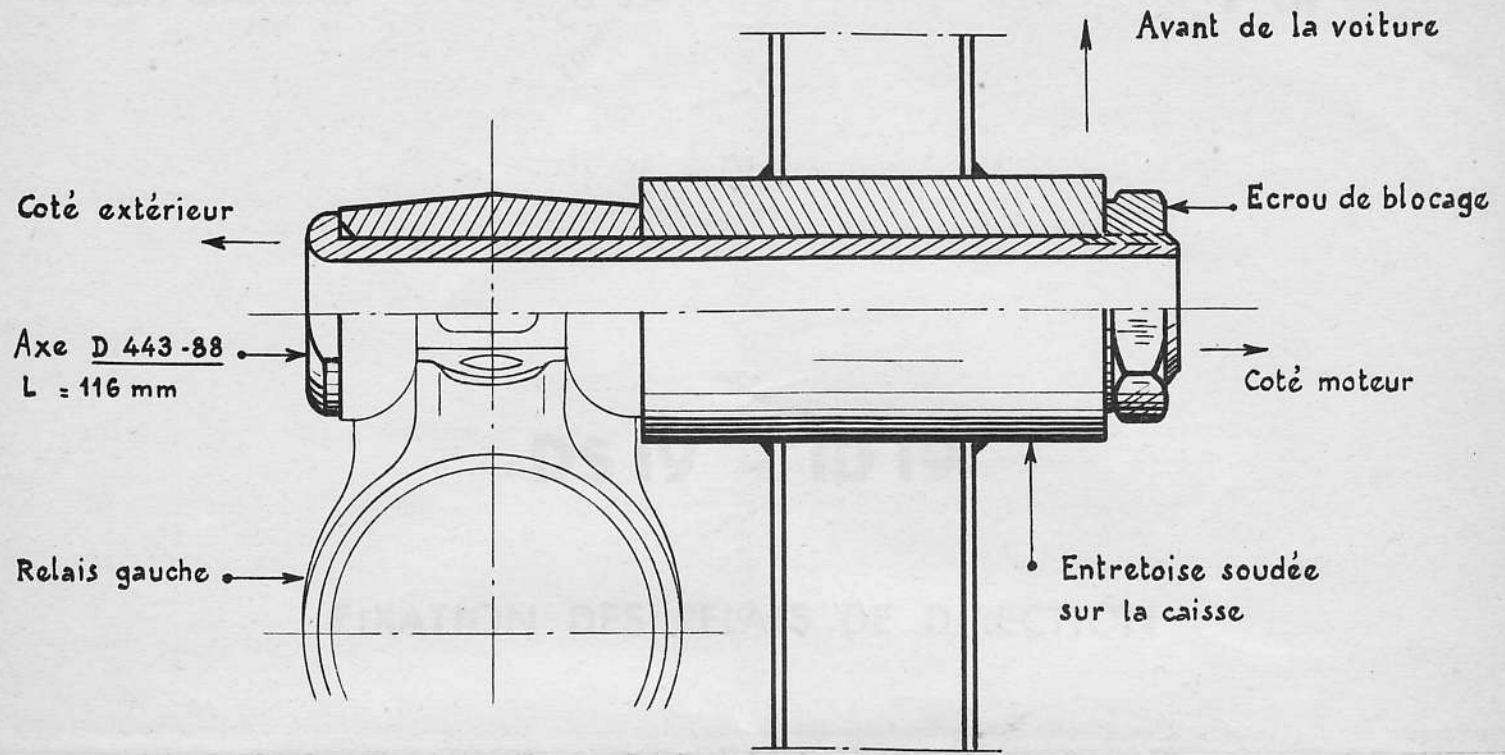


FIG. 2 - NOUVEAU MONTAGE

